

ment de la taxe sur le tabac, qui a été réduite de 20 à 12 cents par livre. Cette réduction et quelques autres, si je m'en souviens bien, devaient causer au revenu une perte d'au delà d'un million de dollars, etc. Cependant M. l'Orateur, nous trouvons que, malgré les dépenses énormes faites dans le pays, le gouvernement a été capable de rencontrer le parlement, avec la nouvelle d'un surplus. C'est la première année que nous avons senti l'effet de cette grande réduction des taxes. Nous aurions pu aussi nous attendre à une diminution du revenu pour d'autres causes. Nous savons que les rapports établissent que les droits perçus sur les spiritueux ont diminué considérablement, ce que j'attribue à la diminution si notable de la quantité de spiritueux consommés dans le pays, grâce aux idées de tempérance qui prévalent maintenant si heureusement dans le Canada. J'espère, M. l'Orateur, que cet état de chose continuera longtemps.

Pendant que je suis à traiter la question du revenu, on me permettra de mentionner ce qui doit être un sujet de félicitation pour le pays : l'emprunt effectué en Angleterre l'été dernier par le ministre des finances — emprunt effectué à des conditions qui, je crois, n'ont jamais été obtenues par une colonie avant ce jour, et à un taux d'intérêt plus modéré que jamais jusqu'à cette époque. Quant aux détails de cet emprunt, qu'il ait pu avoir été fait pour un montant plus considérable, ou bien qu'il soit le meilleur qu'on ait pu obtenir, je n'en dis rien ; mais je sais ceci, c'est que des financiers éminents des deux côtés de l'Atlantique ont déclaré cette transaction admirable ; et je crois qu'elle parle beaucoup en faveur de ce pays et qu'elle devrait nous convaincre que nous ne marchons pas à reculons, et que c'est là l'opinion des hommes les plus capables de former un jugement sur la question.

Maintenant, M. l'Orateur, on parle du commerce du pays dans le discours de Son Excellence. Il est vrai qu'il y a une certaine dépression commune à ce pays, aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne ; mais, M. l'Orateur, nous avons la consolation de songer que s'il y a une dépression ici, elle est moins profonde et moins désastreuse, sous tous les rapports, qu'aux Etats-Unis ou en Angleterre. Toute personne qui lit les terribles nouvelles qui arrivent d'Angleterre, au sujet de la prostration commerciale, de la fermeture des fabriques, et des malheurs des artisans sans emploi, — et celles qui viennent des Etats-Unis, — et qui compare cet état de choses à celui qui existe en Canada, doit se convaincre immédiatement que le commerce de ce pays, s'il est en souffrance dans le moment, repose au moins sur des bases solides. Le commerce de notre pays consiste principalement dans les pêcheries, la houille et les autres produits minéraux, les produits agricoles et animaux, les produits des forêts et des manufactures. Ce sont ces ressources qui nous indiquent le mieux l'état du commerce du pays. Maintenant, je trouve que dans les six mois finissant le 31 décembre 1884, les exportations de produits miniers, comparées à celles de l'époque correspondante en 1883, ont augmenté de \$633,000 ; celles des animaux et de leurs produits, de \$1,900,000 ; celles des produits agricoles, de \$500,000 ; celles des manufactures, de \$45,000 ; ce qui établit une augmentation constante de nos exportations dans ces branches d'industrie qui occupent notre population. Ceci est une preuve convaincante que le tarif actuel tend à élargir et à étendre la base sur laquelle notre prospérité commerciale doit reposer. Cela nous prouve aussi que, au lieu de n'avoir à compter, comme cela est arrivé lors de la crise précédente, que sur nos ressources minières et agricoles, nous avons d'autres industries créées par la présente politique financière pour subvenir aux embarras qui existent.

Maintenant, M. l'Orateur, j'arrive à nos intérêts maritimes. Je viens d'une province maritime, — une province qui, je crois, est la plus importante au point de vue de la navigation ; et je trouve que malgré le fait d'une diminution d'environ \$20,000,000, je pense, dans la valeur des importa-

tions et des exportations de la Confédération pendant la dernière année, le tonnage des navires océaniques, venant dans nos ports ou en partant, a augmenté considérablement. Je constate que l'augmentation s'élève à 558,291 tonneaux, ce qui indique qu'une quantité plus considérable de marchandises a été transportée pendant l'année ; et l'augmentation, comparée au chiffre de 1879, atteint le nombre très élevé de 2,712,214 tonneaux. Je considère cela comme une preuve très forte de la sagesse de notre politique commerciale ; parce que je crois ne pas me tromper en disant que, d'après des statisticiens éminents, il n'y a pas de meilleure preuve de la solidité du commerce d'un pays que l'étendue de sa navigation de départ et de rentrée. Je trouve aussi que le cabotage, malgré le développement des chemins de fer et la modicité des taux de transport, a augmenté d'une façon satisfaisante et régulière, ce commerce s'élevant maintenant à 15,473,000 tonneaux. Ces chiffres constituent un fort témoignage en faveur de l'état de stabilité du commerce, particulièrement du commerce maritime. L'autre jour, on a appelé mon attention sur une excellente et lucide analyse faite par M. Fairweather, devant le Bureau du Commerce de Saint-Jean, N.-B. Dans ce travail, il discute la question du commerce interprovincial. Il donne des chiffres qu'on ne connaissait pas, ou au moins qu'on n'avait pas compris jusqu'alors.

D'après sa déclaration nous trouvons que le commerce entre les provinces s'élève au montant très considérable de \$16,271,332. Il y a six ans, avant l'établissement de la présente politique fiscale, notre commerce interprovincial représentait seulement un huitième de ce chiffre. C'est un état d'affaires remarquable et florissant qui est clairement le résultat de la politique fiscale adoptée à cette époque. Nous pouvons tirer de ces chiffres nos propres conclusions quant à ce que devra être ce commerce dans un avenir rapproché. D'après l'accroissement régulier qu'il a présenté nous pouvons espérer que, lorsque le vaste Nord-Ouest sera plus complètement uni aux provinces de l'Est, un commerce infiniment plus considérable se produira entre elles et cette partie du pays. Maintenant, M. l'Orateur, il y a un fait qui se rattache à notre commerce, sur lequel j'espère qu'il me sera permis d'appeler brièvement votre attention, et c'est le fait de l'excédant considérable des exportations des provinces maritimes sur les importations pendant la dernière année. Je crois que l'excédant des effets de consommation s'élève \$2,137,000 ; je veux dire l'excédant des exportations sur les importations de marchandises destinées à la consommation ; pendant que d'un autre côté les importations ont dépassé considérablement les exportations dans les provinces de l'Ouest. Ceux qui prétendent que l'excédant des exportations sur les importations est la preuve de la prospérité d'un pays, pourront avec ces chiffres, je l'espère, apprécier une fois pour toutes la valeur des provinces maritimes pour la Confédération. Quand vous ajouterez à cela le fait que nos navires, qui sillonnent toutes les mers, conduits par des marins hardis et expérimentés appartenant à nos provinces ; quand vous songerez que ces navires rapportent dans le pays le fret qu'ils ont obtenu, vous verrez que les provinces maritimes sont encore une plus grande source de richesses pour la Confédération. On dit qu'il se construit moins de navires qu'autrefois ; on a prétendu que cette industrie serait ruinée par l'introduction de la présente politique financière. Certes, je ne suis pas en position de parler sur les autres provinces ; mais je puis dire que, pour ce qui est de la Nouvelle-Ecosse, non seulement cela n'est pas exact, mais que le tonnage y est plus considérable. Je puis dire que, bien que le nombre des navires ait légèrement diminué, le tonnage a véritablement augmenté. En 1883, le résultat de la Politique Nationale montrait que nous construisions dans la Nouvelle-Ecosse une classe de navires beaucoup plus considérable. En 1883 nous avons construit 202 navires, avec un tonnage de 35,765 ; en 1884, bien que nous n'ayons